

Protocoles de réouverture

Nous avons le plaisir de vous annoncer que les refuges de la S.P.A. de Lyon pourront à nouveau vous accueillir à compter de mardi 12 mai 2020. Pour assurer votre sécurité et celle de nos équipes, merci de prendre connaissance des mesures ci-dessous, en fonction du refuge dans lequel vous vous rendrez.

Refuge de Brignais (69)

Horaires d'ouverture : 9h30-12h / 14h-17h30

Compte-tenu du temps nécessaire pour les formalités, les dernières entrées seront autorisées 1h avant la fermeture, soit à 11h le matin et à 16h30 l'après-midi.

Visiteurs limités à 4 personnes maximum par famille, afin d'assurer la distanciation sociale.

SAS d'entrée : un équipier vous communiquera le fonctionnement du refuge à votre entrée. Un plan de circulation devra être respecté : l'entrée et la sortie seront balisées.

Nous vous demandons impérativement :

- 1- Apportez votre masque
- 2- Utilisez le gel hydroalcoolique à votre disposition dans différents lieux du refuge
- 3- Respectez une distanciation minimum de 1 mètre avec toute personne, en-dehors des membres de votre foyer.
- · Visites libres, adoptions:

Présentations de chiens en extérieur (en parc de détente) : uniquement l'après-midi.

A l'intérieur des bureaux d'accueil : 1 seule personne par secrétaire. Les autres membres de la famille devront patienter en extérieur, dans la file d'attente balisée.

Frais de participation aux adoptions : règlements par CB ou chèques à privilégier.

Consultations vétérinaires après adoptions : sur RDV les après-midis.

- Aucun abandon possible au refuge du 11 au 16 mai inclus.
- Abandons sur RDV à compter du 18 mai.
- Pour les sorties de fourrière (animaux retrouvés et identifiés) :

Nos services prendront contact avec vous pour la restitution de votre animal.

Refuge de Dompierre-sur-Veyle (01)

Horaires d'ouverture : 14h-17h du lundi au samedi (sauf jeudi)

Visiteurs limités à 4 personnes maximum par famille, et à 2 familles maximum à la fois, afin d'assurer la distanciation sociale.

Nous vous demandons impérativement :

- 1- Apportez votre masque
- 2- Utilisez le gel hydroalcoolique à votre disposition dans différents lieux du refuge
- 3- Respectez une distanciation minimum de 1 mètre avec toute personne, en-dehors des membres de votre foyer.

Visites et adoptions sur RDV.

Présentations de chiens en extérieur (en parc de détente) : uniquement l'après-midi (sur RDV). A l'intérieur du bureau d'accueil : 1 seule personne par secrétaire. Les autres membres de la famille devront patienter en extérieur, dans la file d'attente balisée.

Frais de participation aux adoption : règlements par CB ou chèques à privilégier.

Consultations vétérinaires après adoptions : sur RDV.

- Aucun abandon possible au refuge du 11 au 16 mai inclus.
- · Abandons sur RDV à compter du 18 mai.

A propos

Créée en 1853 par le Docteur Lortet, la Société Protectrice des Animaux de Lyon gère deux refuges : Brignais dans le Rhône, et Dompierre-sur-Veyle dans l'Ain.

La SPA de Lyon est une association indépendante, Reconnue d'Utilité Publique depuis 1893.

En chiffres:

- 8 500 animaux recueillis par an
- 60 % d'entre eux arrivent dans nos refuge aux vacances estivales
- 700 affaires sont gérées chaque année par notre service enquêtes maltraitances
- 600 stérilisations de chats libres effectuées chaque année

CONTACT PRESSE

Magalie - Service Communication communication@spa-lyon.org 04 78 38 71 74





www.spa-lyon.org

